

REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES DE TRANSPORT PAR ROUTE

DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Lancement national : 10 février 2020

La dématérialisation des procédures administratives du registre des entreprises de transport par route s'inscrit dans le cadre du programme gouvernemental de simplification des relations entre l'administration et ses usagers et du plan de transformation numérique défini par le ministère de la transition écologique et solidaire.



Premières procédures concernées

- Demande d'autorisation d'exercer la profession de transport routier
- Demande de renouvellement de licence pour le transport public routier
- Demande de copies conformes de licence pour le transport public routier

D'ici janvier 2021, l'ensemble des procédures administratives du registre national des entreprises de transport par route sera accessible en format dématérialisé.



Les avantages attendus pour l'utilisateur

- ✓ Gain de temps pour l'utilisateur au moment de compléter son dossier
- ✓ Suivi simplifié de l'état de la demande et des phases d'instruction
- ✓ Instruction facilitée grâce aux échanges en ligne (demande de documents complémentaires, etc.)
- ✓ Globalement : diminution des délais de traitement